

Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi sept avril, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°32-2023-04-13

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
Mme Maryse BEAUSSE à Mme Anita THOMAS

Etaient remplacés :

M. Jean-Claude RETAUX par M. Christian PRUVOST
M. Dominique PAQUES par M. Bruno DUMONT
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etait absent :

M. André BAHEUX

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	44
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	0
Absent	1
Nombre de votes	51

Délibération n°32-2023-04-13

Objet : Convention cadre de partenariat au service développement territorial de l'artisanat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Vu la délibération n°56-2022-12-07 du conseil communautaire du 07 décembre 2022 approuvant la reprise en régie directe du Village des Métiers d'Art à compter du 1^{er} février 2023,

Considérant l'importance d'un partenariat entre la CCDS et la CMA pour accompagner le développement économique du territoire,

Considérant la technicité du CMA dans le secteur des métiers de l'artisanat,

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer une convention-cadre de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et tous les documents y afférents.

Approuvé par 50 voix pour et une abstention (Jean-Luc MARCOTTE)

Fait et délibéré à Desvres, le 13 avril 2023

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Président



Claude PRUDHOMME